



Communiqué

Pour diffusion immédiate

La ministre Bibeau rouvre la période de réception de demandes au titre Fonds des infrastructures alimentaires locales, et le financement offert aux projets pour améliorer la sécurité alimentaire dans des collectivités de partout au Canada sera plus que doublé

Le 9 juillet 2021 – Ottawa (Ontario) – Agriculture et Agroalimentaire Canada

Aujourd'hui, l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a annoncé un montant complémentaire de 10 millions de dollars pour le Fonds des infrastructures alimentaires locales, qui recommencera à accepter des demandes le lundi 12 juillet. Ce financement additionnel a été injecté pour répondre aux enjeux liés à la sécurité alimentaire découlant de la pandémie. Le Fonds est prêt à financer des projets à hauteur de 23 millions de dollars en 2021-2022.

Dans le cadre de la nouvelle période de réception des demandes, on fournira des subventions d'intervention rapide de 15 000 \$ à 100 000 \$ afin d'aider à prévenir la faim grâce à des investissements dans les besoins en infrastructure. Les projets doivent avoir des répercussions ciblées et immédiates et viser directement à lutter contre l'insécurité alimentaire ainsi qu'à accroître l'accès à des aliments sains, nutritifs et, idéalement, locaux dans la collectivité.

Le Fonds permet de soutenir des projets dirigés par les collectivités qui renforcent les systèmes alimentaires et aident à faciliter l'accès à des aliments sains et nutritifs pour les Canadiens à risque. Depuis son lancement en août 2019, le Fonds a déjà engagé 27 millions de dollars pour appuyer plus de 625 projets essentiels visant à renforcer la sécurité alimentaire dans tout le pays, comme des jardins et des cuisines communautaires, des camions réfrigérés et des unités de stockage pour les dons d'aliments, des serres dans les communautés éloignées et du Nord et d'autres types de projets.

Le financement additionnel de 10 millions de dollars s'inscrit dans le prolongement de l'engagement pris par le gouvernement de continuer à fournir du soutien aux organismes d'intervention d'urgence pour lutter contre la faim qui ont connu d'importantes difficultés à cause de la pandémie de COVID-19, comme la hausse de la demande et la diminution des ressources.

Citation

« À cause de la pandémie, même si notre gouvernement a mis en place d'importantes prestations pour soutenir les personnes qui ont perdu leurs revenus, nos organisations d'aide alimentaire ont vu la demande atteindre des sommets. En plus des 200 millions de dollars d'aide d'urgence déjà alloués à ces organismes au cours de la dernière année, le Fonds des infrastructures alimentaires locales vient soutenir ces Canadiens et Canadiennes formidables en leur permettant d'acquérir des équipements essentiels pour offrir des services alimentaires aux personnes qui en ont le plus besoin. »

- L'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire



Faits en bref

- Selon Statistique Canada, un Canadien sur sept a affirmé vivre dans un ménage touché par l'insécurité alimentaire pendant un mois durant la pandémie de COVID-19.
- Les demandes présentées dans le cadre de la nouvelle période de réception des demandes seront acceptées à compter du 12 juillet 2021 jusqu'au 13 août 2021, selon la disponibilité des fonds. Les demandeurs admissibles sont des organisations sans but lucratif qui exercent des activités depuis au moins deux ans ou des groupes autochtones.
- Le gouvernement du Canada exécute aussi le Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire de 200 millions de dollars en fournissant du financement aux organisations nationales et régionales, qui, elles, aident des banques alimentaires et des organismes alimentaires locaux à travers le Canada, afin d'aider à améliorer l'accès aux aliments pour les personnes en situation d'insécurité alimentaire en raison de la pandémie de COVID-19.
- Le budget de 2021 mentionne un financement additionnel de 140 millions de dollars pour aider les organisations de lutte contre la faim à prévenir la faim, à renforcer la sécurité alimentaire dans nos collectivités et à fournir des aliments nutritifs à un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.
- Le Fonds des infrastructures alimentaires locales, qui était à l'origine une initiative de 50 millions de dollars, a été lancé en août 2019 au titre de la Politique alimentaire pour le Canada, une feuille de route pour un système alimentaire plus sain et plus durable au Canada.
- La Politique alimentaire pour le Canada contribuera à l'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies, notamment mettre un terme à la faim, favoriser une bonne santé, réduire le gaspillage alimentaire et encourager une transformation durable du système alimentaire.

Liens supplémentaires

[Fonds des infrastructures alimentaires locales](#)

[Politique alimentaire pour le Canada](#)

[Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire](#)

[Budget 2021 : Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience](#)

[« Tout le monde à table! » Le gouvernement du Canada annonce la toute première Politique alimentaire pour le Canada](#)

Personnes-ressources

Oliver Anderson

Directeur des communications

Cabinet de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

oliver.anderson@agr.gc.ca

613-462-4327

Relations avec les médias

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Ottawa (Ontario)

613-773-7972

1-866-345-7972

aafc.mediarelations-relationsmedias.aac@agr.gc.ca

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#), et [LinkedIn](#)

Site Web: [Agriculture et Agroalimentaire Canada](#)